

JANVIER 2021

édito



Edwige CAROFF
Présidente de l'AFTLM

Adhères à l'aftlm
retrouvez
votre bulletin
d'adhésion
en page 5

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous commençons une année 2021 bien particulière.

Elle fait suite à une année qui nous a tous vus confrontés à une pandémie d'une ampleur exceptionnelle, qui a bouleversé chacun d'entre nous dans son quotidien et dans sa vie professionnelle. L'émergence de ce virus a été l'occasion de mettre notre profession en exergue. Les techniciens de laboratoire médical ont été cités dans les médias. Bien sûr nous aurions souhaité d'autres circonstances pour être mis sur le devant de la scène et nous attendons encore les retombées du Ségur de la Santé pour nos professionnels.

Mais l'AFTLM poursuit ses travaux pour la reconnaissance de notre métier, à sa juste valeur. En collaboration avec le Conseil National Professionnel des Techniciens de Laboratoire Médical (CNPTLM) nous œuvrons pour faire évoluer les diplômes permettant l'accès à cette profession. Et nous sommes présents dans différentes instances pour valoriser les techniciens de laboratoire médical (TLM).

La distanciation nous a obligés à renoncer à notre Journée Professionnelle (JP) de 2020. C'est pourtant un moment fort où nous aimons tous nous retrouver, de quelque horizon que nous venions, afin d'échanger librement autour de sujets toujours novateurs ou insolites.

En attendant de pouvoir nous revoir lors d'une JP, afin de garder le contact avec vous, nous avons fait le choix de reprendre cette formule de Newsletter. C'est un autre mode de communication qui va nous permettre de vous informer régulièrement. Il est encore temps de vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année et de vous espérer nombreux à nos côtés, grâce à de nouvelles adhésions.

RENDEZ-VOUS AFTLM

- **Assemblée Générale de l'association le 05 Février 2021** en visio conférence
- **Séminaire de travail le 06 Février 2021** dans le respect des règles sanitaires en vigueur...
- **Journée Professionnelle en préparation pour la fin d'année** en présentiel ou en visio conférence selon la situation sanitaire du moment
- **Les prochaines JIB** sont programmées pour **les 4 et 5 novembre 2021**, en présentiel, on l'espère tous.

Retrouvez-nous sur notre site aftlm.fr
et notre page Facebook...

AFTLM ET EPBS, TECHNICIEN DE LABORATOIRE MÉDICAL OU BIOMEDICAL SCIENTISTS

Après un congrès mémorable à Gènes en Italie en 2019 et l'accueil de notre ami Fabio en maître de maison, les 25 délégations nationales constituant l'EPBS devaient se retrouver en Espagne à Saint Jacques de Compostelle en octobre 2020. L'histoire en a voulu autrement avec l'arrivée d'une invitée non désirée, la COVID-19, qui nous a contraints de faire preuve d'imagination pour travailler collectivement mais en mode virtuel.

Suite de l'article en page 2

AFTLM ET EPBS, TECHNICIEN DE LABORATOIRE MÉDICAL OU BIOMEDICAL SCIENTISTS

Le congrès de l'EPBS est l'aboutissement d'une année de travail entre les différents participants sous la baguette du Président Fernando MENDES et de la secrétaire générale Sonia DAADOUCHA PERROUD entourée du staff de direction et de la trésorière Anneke GEURTS.

L'année 2020, loin d'être inactive, a été le creuset de nombreuses innovations et projets en tous genres dans le but d'une harmonisation des pratiques, connaissances et compétences au niveau européen. Le General Governing Body (GGB), meeting final, nous a permis de valider un nouveau mode de fonctionnement interactif à distance, la ferveur étant toujours là.

Le principal projet de cette année 2020-2021 sera la mise en place d'un partenariat "Erasmus+" où les étudiants des universités de Bergen en Norvège, de Turquie et de Coimbra au Portugal pourront travailler et développer ensemble autour de projets innovants, soit en présentiel soit sous la forme de e-Learning. Cette collaboration devra aboutir in fine à une Académie BioTriCK premier centre triangulaire du Biomedical Laboratory Science (BLS) des connaissances. Ce partenariat mis en place par l'EPBS a été félicité par le Parlement Européen et les dirigeants européens ont reconnu les compétences et les qualités des Biomedical Scientists.

Le Président de la délégation espagnol Juan CARLOS a accepté de nous retrouver en novembre 2021 à Santiago de Compostella après un report d'une année.

COVID : SALE TEMPS POUR LES TECHNICIENS DE LABORATOIRE

Les techniciens de laboratoire médical et plus particulièrement ceux de Virologie se trouvent depuis près d'un an embourbés dans des dépistages massifs de la COVID-19 avec des tests de PCR à tout va. L'été leur a dessiné une lueur d'espoir trop vite dissipée, ne leur laissant guère la gratification des quelques jours de repos propices à recharger des batteries sans cesse sollicitées.

De confinement en couvre-feu, de manque de matériel en difficultés de recrutement, l'espoir d'une vaccination efficace et appropriée leur fit poindre au loin le bout de tunnel qui ne cesse de s'allonger. Mais hélas, là encore ces soldats anti COVID durent subir les difficultés d'intendance et d'approvisionnement en vaccin. Les doses qui leur étaient promises viennent à manquer repoussant pour les plus chanceux un rappel à 3 semaines, jusqu'à 4 et.... Et oui, l'histoire se répète !

Bien organisé, le virus de la COVID-19 quant à lui en profite pour s'offrir d'incessantes cures de mutation à travers le monde entier entraînant ainsi biologistes et techniciens dans leur jeu de cache-cache avec pour seule arme le séquençage de leur génome.

L'élan de solidarité des techniciens des autres disciplines que l'on croyait emporté par la première vague refait surface et corrélé à la pugnacité de l'ensemble du personnel soignant, la troupe se remet en marche face aux ennemis invisibles.

José Tharsis
Vice-Président de l'AFTLM, Chef de la délégation française à l'EPBS

JIB

Les Journées de l'Innovation et de la Biologie (JIB) ont connu du 8 au 11 décembre 2020 une édition inédite puisqu'entièrement virtuelle, avec des sessions uniquement en soirée, ouvertes sur inscription, aux professionnels de laboratoire de biologie. Comme toujours, l'intérêt de ces journées réside dans les nouvelles problématiques et sujets abordés, aussi bien du point de vue scientifique, technique que philosophique.

Les organisateurs des JIB avaient fait appel au CNPTLM pour organiser une session qui s'adressait plus spécifiquement aux TLM. C'est dans ce cadre qu'une TLM a pu intervenir en vidéo, en collaboration avec une biologiste du laboratoire d'AMP de l'hôpital Foch à Suresnes, sur le sujet de la "culture embryonnaire dans les incubateurs Time Lapse".

Les prochaines JIB sont programmées pour les 4 et 5 novembre 2021, en présentiel, on l'espère tous.

Gilles LE MAILLOT
Rédacteur en chef de la revue TechLabo.com



SÉCUR DE LA SANTÉ : RÉÉDUCATEURS ET MÉDICO-TECHNICIENS, IL Y A QUAND MÊME UN PROBLÈME

Au mois de novembre 2020, la mise en œuvre parlementaire du projet de loi "pour améliorer le système de santé par la confiance et la simplification (loi 3470)", avec en particulier la création d'une profession intermédiaire (article 1), a mis en exergue le manque de clarté, de préparation et de concertation de la part du rapporteur pour ce qui concerne cet article.

Les différentes associations partenaires de l'UIPARM (Union Inter Professionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques) dont l'AFTLM, se sont émues d'un tel manque de formalisation venant d'un projet de loi promoteur d'une indispensable refonte de système de santé français. Système qui pour mémoire ne fonctionne pas qu'avec des médecins et des infirmier(e)s.

De nombreuses questions sont apparues : s'agit-il de la création d'une nouvelle et réelle profession pour l'ensemble des professionnels de santé et donc concernant les techniciens de laboratoire médical ? S'agit-il d'un nouveau métier ? S'agit-il d'une valorisation des missions, de pratiques avancées ou de protocoles de coopération ? Quel impact sur la formation initiale, la formation continue ? Par-exemple, pour les techniciens de laboratoire médical, quelle place pour ces nouveaux professionnels entre le technicien et le biologiste ?

Face à un évident manque de concertation avec les représentants professionnels, associations et/ou conseils professionnels nationaux concernés, l'UIPARM comme les associations ont décidé de réagir. L'UIPARM, ardent défenseur de l'interprofessionnalité et de l'intérêt commun a rapidement organisé des vidéo-conférences avec les président(e)s des différentes associations afin d'avoir leur appréciation et d'arrêter une position commune. A partir de ces réunions, un communiqué a été diffusé aux organes de presse et aux bureaux des différents groupes parlementaires de l'assemblée nationale.

Nous avons constaté que malgré celui-ci, les sollicitations de l'UIPARM et des associations, nos demandes d'éclaircissements sont restées lettre morte. Et de façon étonnante, nous n'avons pu obtenir de la part de l'attachée parlementaire du

rapporteur qu'un vague intérêt de circonstance. Un deuxième communiqué n'a pas eu plus d'effet. Seules les critiques des ordres professionnels infirmier(e)s, syndicats infirmier(e)s et académie de médecine ont contraint le gouvernement à revoir sa copie dans un souci d'apaisement.

La création de cette profession intermédiaire a été remplacée par un rapport d'évaluation à rendre fin 2021. A ce jour, le fameux article 1 semble s'orienter plutôt vers le développement des pratiques avancées.

Bien sûr l'UIPARM se félicite du recul de ce projet de loi mais les rééducateurs et les médico techniciens sont-ils encore concernés ?

Oui, si lorsque le gouvernement nous parle de professionnels de santé, il considère que les rééducateurs et médico-techniciens en font partie. Non, si en parlant de professionnels de santé, il continue à ne s'adresser qu'aux infirmier(e)s et médecins en excluant de fait les rééducateurs et médico-techniciens.

Nous ne demandons pas de revendications corporatives, ni de primes mais une participation à ce qui se veut être une amélioration. D'aucuns diront une reconstruction du système de santé français dans lequel l'ensemble des intervenants professionnels de santé ont leur juste et reconvenue place.

C'est pourquoi chers collègues manifestez-vous auprès de l'AFTLM. Vous avez sûrement des idées, voire des propositions sur ce que devrait être cette fameuse "profession intermédiaire". C'est le moment. La crise terminée les promesses et les attentions seront vite oubliées.

Didier PRUDENT, Présidente de l'UIPARM
Florence LOISEAU, Secrétaire de l'UIPARM

concours PhotoLabo 2020

Cette année, le thème de notre concours PhotoLabo était en lien avec la pandémie de COVID-19 : "Le TLM au cœur des crises". Petite nouveauté : le jury du concours a réalisé une présélection des meilleures photos. Le choix des internautes a ensuite été pris en compte lors d'un vote final organisé sur la page Facebook de l'AFTLM. Voici les gagnants :

- **1^{er} prix : La noyade de Tatiana MONAGHAN,**
équipe du laboratoire central du CH de Calais.
- **2^e prix : Ecouvillon'nez d'Audrey LEGRIS,**
laboratoire Biolab Unilabs à Chalon-sur-Saône.
- **3^e prix : Blues de l'hydroxychloroquine II de Julien MAURIN,**
laboratoire de Pharmacologie, Toxicologie au centre de biologie Lyon Sud.

En cette année marquée par la crise, nous avons décidé d'attribuer un prix spécial humour à **Alexandre HESRY pour sa photo "Rambotech"**. Merci à tous pour votre participation !

Suzy CANIVEZ, Vice-Présidente de l'AFTLM, responsable de la communication

Tatiana MONAGHAN



Tatiana Monaghan / AFTLM©

Audrey LEGRIS



Audrey Legris / AFTLM©

Julien MAURIN



Julien Maurin / AFTLM

Alexandre HESRY



Alexandre HESRY / AFTLM©



BULLETIN D'ADHÉSION

REPLISSEZ ET RENVOYEZ
VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION :

L'adhésion est fixée à 25€ pour une année,
payable par chèque libellé à l'ordre de l'AFTLM
et à envoyer à :
Claire Ferlet, Trésorière
9 Bis, rue de Magdebourg, 75116 Paris

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

..... Code postal :

Ville :

Téléphone : e.mail :

Grade : Public Privé

Discipline :

Date : Signature :

aftlm

Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical

N°d'ordre : 02/1620 · JO du 18 mai 2002 N°SIREN : 539 332 445 - APE : APE/NAF : 9499Z - N°SIRET 539 332 445 00037
Activité de formation "enregistrée sous le numéro 11 95 05203 95. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat" auprès du
préfet IDF. Membre adhérent de l'Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicoticiens (UIPARM-
Membre adhérent de l'European Association for Professions in Biomedical Sciences (EPBS)